



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2933
18 octobre 2024
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Barnier veut dépouiller les pauvres sans faire payer les riches!



FRANCOIS HENRY REA

Martinique
**Colère contre
la vie chère**

Page 16

Doliprane
**Sanofric
et Doliprofit**

Page 11

États-Unis
**Des catastrophes
pas si naturelles**

Page 10

Leur société

- Impôts : les plus riches ne paieront pas grand-chose 3
- Chômeurs : vers moins d'allocations 3
- Éducation : suppressions de postes en prévision 3
- Assurance-maladie : la santé menacée 3
- Collectivités locales : hold-up gouvernemental 4
- Le poids des profits patronaux 4
- Revenu et patrimoine : patinette et jet privé 4
- Sport : médaille d'or des restrictions 4
- Énergie : le racket continue 5
- CMA CGM : géant des mers, nain fiscal 5
- Rapport du CPO : attaques en préparation 5
- Immigration : Retailleau veut sa loi 6
- Santé : enfance en danger 6
- Crèches privées : une ministre fidèle en amitié 6
- Accidents du travail : une campagne alibi 7
- Emploi des handicapés : Macron papote, Barnier rabote 7
- Maladies professionnelles : la dissimulation 7

Dans le monde

- Israël-Liban : la guerre à outrance 8
- Vers une guerre contre l'Iran ? 8
- Russie : conscription et chair à canon 9
- Chine-Taïwan : une tension alimentée par l'impérialisme 9
- États-Unis : des dévastations pas seulement naturelles 10
- Le racisme au cœur de la campagne 10
- Les candidats du Working Class Party 10
- Martinique : colère contre la vie chère 16

Dans les entreprises

- Sanofi : le Doliprane et ses profits 11
- Les politiciens parlent, le patron décide 11
- HLM de Moulins : les charges locatives explosent 11
- TER - Lyon-Saint-Étienne 12
- RTM - Marseille 12
- Novares Ostwald 12
- Valeo Saint-Quentin-Fallavier 13
- Valeo - Etaples 13
- Résidence Les Girandières Reims 13
- Michelin : une direction à l'offensive 14
- EDF - Guadeloupe 14
- Croix-Rouge 15
- Assurance-maladie 15

Agenda

- Fête de Lutte ouvrière au Mans 3

Dette : ce n'est pas à nous de payer !

Gel des pensions de retraite pendant six mois, pour près de 4 milliards d'économies; relèvement de la taxe sur l'électricité pour 3 milliards; coupes dans les budgets des collectivités locales à hauteur de 5 milliards; baisse du remboursement de la consultation médicale pour 1,5 milliard; coup de rabot sur les indemnités journalières; suppression de 4 000 postes d'enseignant... le gouvernement s'attaque à ce qu'il y a de plus vital pour tous.

Des millions de travailleurs, de retraités et de jeunes n'ont pas 1 000 euros par mois pour vivre. Ils renoncent déjà à se nourrir correctement. Ils se chauffent au minimum. Ils reportent la visite chez le médecin, l'ophtalmologiste ou le dentiste. Et il faudrait accepter que ce soit pire demain ?

Le gouvernement Barnier parle de « budget de crise ». Mais pour le monde ouvrier, le budget de crise, c'est tous les mois ! Les classes populaires payent cher pour l'inflation. Souvent, le salaire d'un ouvrier ou d'un employé ne suffit plus pour remplir le chariot et régler toutes les factures, y compris la mutuelle et les assurances, en augmentation constante.

Tous, nous payons le prétendu déficit des retraites en étant forcés de travailler deux ans de plus. Tous, nous sommes confrontés aux hôpitaux et à l'école qui manquent de moyens, aux Ehpad, aux crèches ou aux transports publics saturés : il faut que ces reculs s'arrêtent.

Et que le gouvernement ne nous parle pas d'« efforts partagés » ! La surtaxe prévue sur les ultra-riches est censée rapporter 2 milliards. Mais l'année dernière, les entreprises du CAC 40 leur ont versé 70 milliards de dividendes. S'il manque toujours de l'argent pour payer les retraites, le personnel des hôpitaux ou les professeurs, il n'en manque jamais pour les dynasties d'actionnaires, qui ne sont que des parasites.

Le système capitaliste fonctionne comme une immense pompe aspirante des richesses produites par les travailleurs. Il n'est pas fait pour que leur travail paye, mais pour que l'argent aille à l'argent. Pour que le capital rapporte toujours plus de capital.

En plus de s'enrichir au travers de l'exploitation, il faut encore que les capitalistes pillent les caisses publiques. C'est cela qui explique l'ampleur de la dette. Car l'État ne s'est pas endetté pour faire des cadeaux aux salariés, aux retraités ou aux chômeurs, mais pour en faire à la bourgeoisie et aux groupes capitalistes.

Prétendant améliorer « l'attractivité du pays », comme disait Macron, le gouvernement a supprimé l'impôt sur la fortune. Il a baissé l'impôt sur le capital et celui sur les bénéficiaires. Au final, un boulanger a un taux d'imposition plus élevé que celui d'un actionnaire riche à millions !

Et comme si cela ne suffisait pas, l'État, comme les régions, les départements et les villes gérés par des écuries politiques de tout bord ont encore arrosé les grandes entreprises sous prétexte de les aider à investir, à décarboner...

« Pour l'emploi dans la filière maritime française », le gouvernement a, par exemple, changé le calcul de l'impôt des armateurs. En deux ans, l'État a subi un manque à gagner de près de 10 milliards, au profit quasi exclusif d'un seul groupe puisque le commerce maritime français est contrôlé aux trois quarts par le groupe CMA CGM.

Dix milliards envoyés, donc, au profit d'un groupe capitaliste qui a fait un bénéfice de 23,4 milliards d'euros en 2023 et d'un milliardaire, Rodolphe Saadé, à la tête d'une fortune de 32 milliards. Ce dernier est désormais connu pour s'être offert le journal *La Provence* et la chaîne BFM TV. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

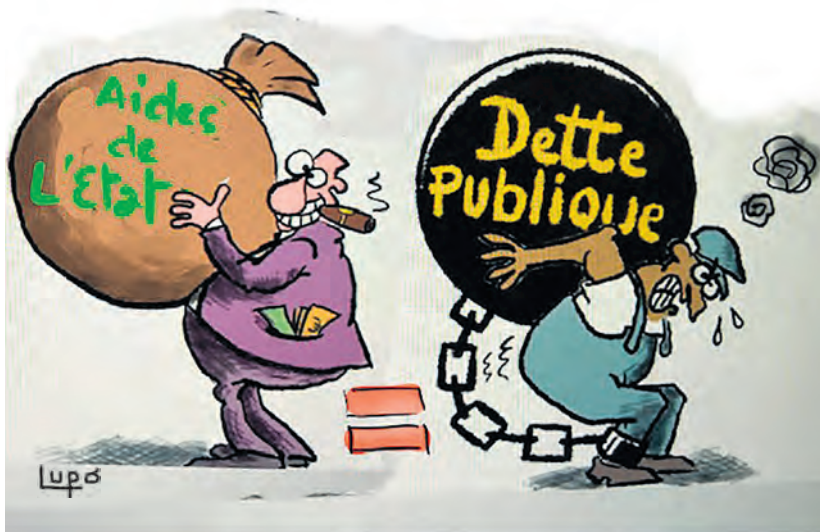
Sanofi, gavé d'argent public par le biais du crédit impôt recherche, se débarrasse de ses chercheurs, et même de la production de Doliprane, vendue dans une juteuse opération financière.

Les caisses publiques se vident pour remplir celles des multinationales et de la grande bourgeoisie : ce sont des vases communicants. Alors, cette dette n'est pas la nôtre, c'est celle de la grande bourgeoisie, c'est à elle de la rembourser jusqu'au dernier centime. Rien qu'en supprimant les cadeaux aux capitalistes, en tapant dans les 1 200 milliards accumulés par les 500 plus grandes fortunes et en réquisitionnant une bonne partie des 180 milliards de profits des entreprises du CAC 40, il y a plus d'argent qu'il n'en faut.

Ce programme, il faut l'opposer au gouvernement Barnier et à tous les politiciens qui se prétendent dans l'opposition mais qui le soutiennent de fait, à commencer par Le Pen.

Faire payer la grande bourgeoisie serait une première mesure d'utilité publique. Mais l'expropriation et lui enlever son pouvoir de nuire reste la seule perspective pour en finir avec une société aussi injuste, inégalitaire et barbare.

Nathalie Arthaud



Impôts : les plus riches ne paieront pas grand-chose

Pour faire passer la pilule de sa série d'attaques contre les classes populaires, Barnier avait brandi l'annonce d'une contribution exceptionnelle sur les plus riches. Une semaine plus tard, l'écran de fumée est déjà en train de se dissiper.

Les ménages ciblés sont ceux dont le revenu fiscal de référence dépasse 250 000 euros pour un célibataire et le double pour un couple, et qui sont assujettis à la « contribution exceptionnelle sur les hauts revenus » (CEHR) instaurée par Fillon en 2001. Cela devrait donc concerner 65 000 foyers fiscaux, soit 0,3 % des 20 millions de

contribuables.

Les documents établis par l'administration pour accompagner le projet de budget révèlent néanmoins que, en réalité, cet impôt ne concernerait que 24 300 foyers. Il existe déjà pour les plus riches tant de moyens d'échapper au fisc que ce nombre pourrait encore se réduire en réalité.

Le gouvernement continue de prétendre que cette contribution exceptionnelle rapporterait deux fois plus d'argent que le dispositif précédent, mais les services ministériels reconnaissent que leurs estimations sont basées sur les déclarations de revenu de 2022, « sans tenir compte des effets comportementaux »... c'est-à-dire en faisant comme si les bourgeois n'allaient pas faire plancher leurs conseillers pour contourner la mesure, une fois les détails rendus publics.

Sacha Kami



Éducation : suppressions de postes en prévision

Quatre mille postes d'enseignant seraient supprimés selon le projet de loi de finances présenté le 10 octobre, essentiellement dans le primaire, alors que la situation est déjà très dégradée.

Magie des chiffres, le ministère de l'Éducation nationale annonce « des taux d'encadrement qui continuent de s'améliorer » et « des moyens supplémentaires pour les politiques prioritaires », mais sans surprise la réalité est à l'opposé.

Depuis des années, le remplacement des enseignants absents pour maladie est devenu l'exception. Il manque des enseignants, mais aussi du personnel pour faire le ménage, dans les services administratifs, etc. Dans bien des établissements scolaires, le sentiment est qu'on est au bord de l'effondrement.

L'annonce de 2 000 créations de postes d'AESH pour accompagner les élèves handicapés est destinée à

faire diversion car cela ne permettra pas de répondre aux besoins des plus de 400 000 enfants scolarisés dans ce cas.

Face aux réactions des enseignants et parents d'élèves, et alors que les syndicats commencent à évoquer un éventuel appel à la grève, la ministre de l'Éducation nationale a affirmé dimanche 13 octobre qu'il pourrait « y avoir des évolutions » à la suite des débats au Parlement. Mais le gouvernement est décidé à faire des économies sur l'éducation, et les jeunes des milieux populaires seront les premiers à en pâtir, pour que l'État continue à avoir les moyens d'arroser la bourgeoisie.

Lucas Pizet

Chômeurs : vers moins d'allocations

Parmi les économies annoncées, le gouvernement prévoit de faire payer les chômeurs en diminuant le budget de l'assurance-chômage.

Pour faire mine de s'appuyer sur le dialogue social, et amadouer les organisations syndicales, la ministre du Travail, Astrid Pano-syan-Bouvet, a annulé le projet de décret de Gabriel Attal qui prévoyait de réduire le montant des allocations versées aux chômeurs. Une nouvelle réforme doit donc être négociée, a déclaré en substance la ministre, qui prétend ainsi marquer une rupture avec la méthode plus autoritaire du gouvernement précédent. Mais les négociations sont nettement encadrées par les prescriptions budgétaires, prévoyant de faire 400 millions d'euros d'économies.

Parmi les « pistes » pour faire payer les chômeurs, les plus âgés sont ciblés. Ils sont nombreux à se retrouver au chômage, et ont droit jusqu'à présent à une indemnisation plus longue à partir de 53 ans, puis encore un peu plus à partir de 55 ans. Ces âges seraient reculés à 55 et 57 ans, ce qui reviendrait à priver d'allocations des travailleurs qui, en raison de leur âge, ont le plus de difficultés à retrouver un emploi. L'aide à la création ou à la reprise d'entreprises par des chômeurs pourrait être diminuée, les travailleurs frontaliers qui se retrouvent au chômage

seraient moins bien indemnisés, sous prétexte qu'ils ne paient pas leurs cotisations en France.

Le prétendu dialogue social, si apprécié des responsables syndicaux et patronaux, se résume à leur demander en substance : débrouillez-vous pour trouver comment faire payer les chômeurs ! Et cela ne peut aboutir qu'à diminuer leurs allocations d'une façon à peine différente de ce que prévoyait Attal. Que cela soit imposé par un décret ou que cela résulte d'un accord avec des dirigeants syndicaux qui accepteraient de s'en faire les complices, c'est une attaque scandaleuse contre tous les travailleurs qui se profile.

Hélène Comte

Assurance-maladie : la santé menacée

Le projet de budget de la Sécurité sociale présenté par le gouvernement prévoit près de 5 milliards d'euros d'économies sur l'Assurance-maladie.

Les consultations de médecins et de sages-femmes seraient moins remboursées par la Sécurité sociale. La part restant à la charge du patient passerait de 30 à 40 %. Le gouvernement assure que cette mesure serait « indolore » puisque les mutuelles compenseraient cette augmentation. Mais ce sont quand même les patients qui paieront car les mutuelles augmenteront le prix des cotisations, comme elles l'ont fait en 2024, où

l'augmentation a été de 8 % en moyenne, pour faire face notamment au remboursement des frais dentaires et à l'augmentation du prix des consultations. Et les 2,5 millions de personnes sans mutuelle en seront, elles, directement de leur poche.

La deuxième attaque porte sur les arrêts de travail, pour lesquels le gouvernement veut économiser 600 millions d'euros, et qui seront moins bien

indemnisés. Aujourd'hui, la Sécurité sociale les indemnise sur la base de 50 % du salaire journalier, et les indemnités ne doivent pas dépasser 1,8 fois le smic. Pour quelqu'un qui gagne plus, l'indemnisation de la sécurité sociale couvre donc moins de 50 % de son salaire journalier. Le gouvernement prévoit de diminuer le plafond à 1,4 fois le smic, ce qui réduirait l'indemnisation de beaucoup de travailleurs. Certains patrons protestent, parce que les conventions collectives auxquelles ils sont rattachés, ou certains accords d'entreprise

prévoient qu'ils payent un complément pour que leurs salariés en arrêt-maladie bénéficient d'une indemnisation équivalente à leur salaire. Mais c'est loin d'être le cas dans toutes les entreprises. Ce sont donc bien des salariés qui vont être volés d'une partie de leurs indemnités en cas d'arrêt-maladie. Ces mesures vont pousser encore plus de malades à renoncer à consulter un médecin ou une sage-femme, ou à être arrêté pour maladie, et tout simplement à se soigner.

H. C.



Fête régionale

Le Mans

Samedi 19 octobre à 17 heures
Salle Pierre-Guédou,
impasse Floréal

Débat avec Nathalie Arthaud à 18 h 30

Collectivités locales : hold-up gouvernemental

Le gouvernement a annoncé une ponction de 5 milliards d'euros sur les budgets des collectivités locales pour 2025. D'après un représentant de l'Association des maires de France, celle-ci atteindrait en réalité 9,5 milliards.

Au gouvernement qui demande aux collectivités territoriales de prendre « leur juste part à l'effort de redressement budgétaire », les représentants des maires répliquent que « ce ne sont pas des mesures d'économies mais des prélèvements supplémentaires de l'État » et parlent de « hold-up » sur les finances locales. Ainsi un fonds de réserve de trois milliards d'euros serait créé,

alimenté par 450 collectivités grandes ou moyennes.

Les deux autres grandes mesures annoncées concernent la TVA. Jusqu'à présent, les collectivités locales sont remboursées d'une partie de la TVA qu'elles payent à l'État sur leurs dépenses et par ailleurs une partie de celle que l'État encaisse sur l'ensemble des consommateurs leur est transférée. Il est prévu que l'ensemble diminue de deux

milliards d'euros.

La ponction ne s'arrêtera pas aux cinq milliards affichés par le gouvernement car il prévoit une coupe de 1,5 milliard d'euros sur les 2,5 milliards du Fonds vert, qui subventionne notamment l'isolation thermique des habitations. Les mairies devront aussi prendre sur leur budget pour renflouer la caisse de retraite des fonctionnaires territoriaux, déclarée aujourd'hui en déficit après avoir versé des excédents à l'État pendant des années.

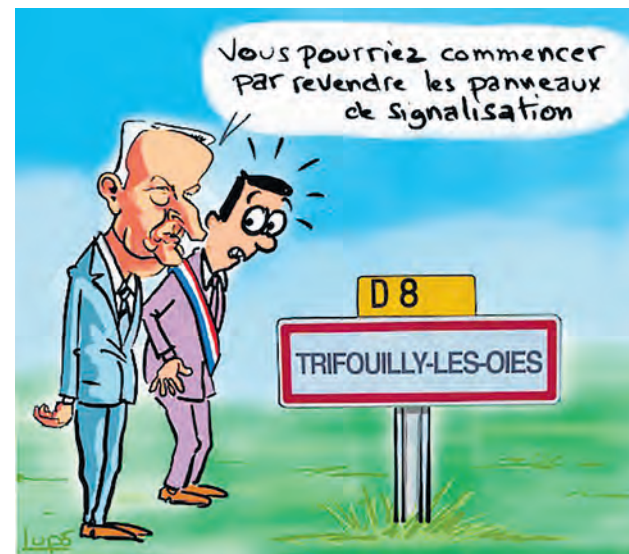
Toutes ces mesures s'ajoutent au rabetage,

continu d'année en année, des dotations de fonctionnement que l'État verse aux collectivités car celles-ci ne suivent pas l'inflation. Entre 2014 et 2022, cela a représenté une diminution de 71 milliards d'euros.

Ces restrictions budgétaires auront forcément des

conséquences sur les conditions de vie de la population. Elles se traduiront par des services publics dégradés, avec moins d'entretien et moins de personnel... Ce sont les classes populaires qui seront les principales victimes de ce hold-up.

Jean Sanday



Le poids des profits patronaux

Les restrictions budgétaires touchant les collectivités locales ne sonnent pas comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Depuis un quart de siècle, le désengagement du patronat de leur financement est presque total et il est de moins en moins compensé par l'État.

Le patronat trouve normal que les collectivités construisent les routes, aménagent la voirie, leur livrent des sites d'activité viabilisés, mais quand il s'agit de payer, c'est une autre affaire.

Payée par les entreprises, la taxe professionnelle était

la recette principale des collectivités locales, mais les exemptions se sont multipliées à la suite d'une décision du gouvernement socialiste de Jospin en 1998, jusqu'à sa disparition en 2010, décidée par Sarkozy et confirmée ensuite par

Hollande. Le montant de la taxe professionnelle perçue par l'ensemble des collectivités locales représentait alors près de 28 milliards d'euros, dont environ 10 milliards payés par l'État pour compenser des dégrèvements.

Son remplacement par une nouvelle taxe plus légère, la contribution économique territoriale (CET), a représenté un allègement supplémentaire de 11,7 milliards d'euros en 2010 et, depuis, cette taxe a sans

cesse été revue à la baisse. De plus, il est prévu que sa principale composante, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, soit complètement supprimée d'ici à 2027. Si les collectivités locales voient leur budget diminué, le patronat, lui, est gagnant sur tous les

tableaux car il continuera de bénéficier de toutes les aides, celles de l'État... et même celles de nombreuses régions, départements et mairies qui préfèrent souvent sacrifier les services publics pour continuer à financer les entreprises.

J. S.



Sport : médaille d'or des restrictions

En janvier, pour ses vœux au mouvement sportif, Macron avait promis que les moyens alloués au secteur du sport seraient maintenus jusqu'à la fin de sa présidence.

Dix mois plus tard, le ministère des Sports perd 270 millions d'euros par rapport à l'an dernier, dont 114 millions hors JO (-12%), une des coupes budgétaires proportionnellement les plus lourdes.

Ces restrictions pèseront d'autant plus que de fortes économies sont exigées des

collectivités territoriales, impliquées dans le financement des associations et des installations sportives.

Mais qu'on se rassure ! Le ministère n'a pas oublié le CIO pour autant, réservant 500 millions d'euros de « garantie financière »... pour les JO d'hiver de 2030. La cure d'amaigrissement ne concerne que le sport pratiqué par le plus grand nombre... auquel il est conseillé de se contenter de faire du jogging !

Sacha Kami

Revenu et patrimoine : patinette et jet privé

Pour tenter de faire passer sa politique d'austérité auprès de la masse de ceux qu'il va étrangler et qui ne disposent que d'un « revenu », le gouvernement se doit de faire au moins semblant de mettre à contribution le petit nombre de ceux qui jouissent d'un « patrimoine » financier.

Le taux du prélèvement forfaitaire unique (PFU ou flat tax) inauguré par Macron en 2018 passerait ainsi provisoirement de 30 à 33 ou 35 %. C'est-à-dire que les détenteurs d'actions et d'obligations qui réalisent des plus-values dans l'année ou touchent des dividendes et des coupons verraient leur imposition augmenter d'autant. Mais il faut préciser qu'ils bénéficient au préalable d'un abattement de 40 % sur leur revenu déclaré. Et, en tout cas, on reste très loin de ce qu'était l'impôt

progressif avant 2018. Son taux pouvait alors monter jusqu'à 45 voire 60 % dans certaines tranches, sans pour cela provoquer une vague de mélancolie suicidaire chez les milliardaires et leur progéniture. Mais, surtout, cela sera un coup d'épée dans l'eau pour les plus fortunées et donc les mieux équipées des dynasties bourgeoises.

Pour elles, comme le dit benoîtement une société de conseil en placements, « l'utilisation de holdings permet de faire remonter les bénéfices des

sociétés filles sans passer par la case impôts ». Eh oui, à partir d'un certain montant, si la famille perçoit ou détient par ailleurs de quoi vivre, entretenir son yacht et son île privée, les bénéfices des actions ne sont pas perçus et donc pas imposés ! Et ils se montent en milliards qui finiront évidemment par revenir dans les poches familiales, sous une forme ou une autre, après un détour convenable mais toujours sans passer par le fisc.

C'est ainsi que l'impôt est en fait dégressif : la classe oisive est moins imposée que la classe laborieuse qui paye, elle, tout et deux fois : par son travail et par ses impôts.

Paul Galois

Énergie : le racket continue

Durant les législatives, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire avait promis une baisse de 10 à 15 % du prix de l'électricité au 1^{er} février 2025. En septembre, la Commission de régulation de l'énergie garantissait « au moins 10 % » de moins sur les factures... des promesses qui continuent de fondre comme neige au soleil.

Le gouvernement Attal avait déjà profité du recul partiel des prix de l'électricité pour faire remonter à 21 euros par MWh l'accise sur l'électricité (ex-TCFE), une taxe qui pèse sur tous les consommateurs, au tarif réglementé ou non, ramenée à 1 euro à l'époque du « bouclier tarifaire ». Le projet initial était de la ramener à 32,4 euros en février 2025,

son niveau d'avant la crise énergétique. Le gouvernement envisage désormais de la multiplier par près de deux et demi en la fixant à 50 euros/MWh, un montant 50 % plus élevé qu'avant la mise en place du prétendu bouclier tarifaire !

Anticipant un futur recul des prix du marché de l'électricité, le ministère de l'Économie assure que 80 %

des ménages – au tarif réglementé ou dont le contrat est indexé sur celui-ci – bénéficieraient, malgré la hausse de la taxe, d'une baisse de 9 % de leur facture en février... à moins, bien sûr, qu'il ne change à nouveau d'avis d'ici là. L'addition s'annonce plus salée pour ceux qui ne sont pas soumis au tarif réglementé : d'après l'UFC-Que choisir, un ménage ayant récemment souscrit un contrat à prix fixe de deux ans verrait sa facture annuelle grimper de 14 % !

Comme si ce racket ne suffisait pas, la TVA réduite pour l'installation de chaudières au gaz serait aussi remise en cause, Agnès



Pannier-Runacher, la ministre de la Transition écologique, ayant eu le culot d'ajouter qu'il faudrait augmenter la taxe sur le gaz autant que celle sur l'électricité au nom de la lutte contre les énergies fossiles. Elle a été démentie par le ministre des Finances, mais l'idée est bien dans l'air...

Les mesures sur l'électricité rapporteraient 3 milliards d'euros à l'État, auxquels s'ajouterait une ponction de 2 milliards sur les comptes d'EDF, via un versement de dividendes à l'État-actionnaire. Les

industriels gros consommateurs d'énergie, qui bénéficient de réductions de taxe, voire en sont totalement exonérés, n'ont, quant à eux, rien à craindre. Ce sont les artisans, petits commerçants et surtout les particuliers, qui paieront le prix fort, n'ayant aucun moyen de faire baisser leur facture. Et cela pesera lourdement sur le budget des classes populaires, qui consacrent une part plus grande de leur budget aux dépenses d'énergie.

Sacha Kami

CMA CGM : géant des mers, nain fiscal

Le Premier ministre compte récupérer 500 millions d'euros en 2025 et 300 millions en 2026 par une imposition spéciale temporaire visant les armateurs dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à un milliard d'euros.

Le débat, aussi bien du côté des députés que de celui des armateurs, s'est focalisé sur la taxe au tonnage. Cette disposition particulière, qui impose les armateurs sur les capacités de leurs navires plutôt que sur leur chiffre d'affaires, a coûté 9 milliards d'euros au fisc entre 2023 et 2024. Elle a rapporté autant aux armateurs et avant tout au plus gros d'entre eux, et de très loin, la CMA CGM (25 milliards de dollars de bénéfices en 2022). Les armateurs sont ravis que Barnier ne touche pas à la taxe au tonnage. Les députés du NFP proposent timidement de la limiter. LR, désormais au gouvernement, et le RN, proche d'y accéder, qui protestaient naguère mollement contre cette taxe, n'en disent plus un mot.

La taxe au tonnage n'est pourtant que l'une des très

nombreuses dispositions légales qui protègent les armateurs. Ainsi l'État a créé en 2005 le Registre international français (RIF) et l'a depuis sans cesse assorti de nouveaux avantages. Un bateau de commerce enregistré au RIF dispose de tous les avantages liés à la nationalité française, de l'aide consulaire dans chaque port à la protection par la marine nationale, en mer Rouge par exemple ces derniers temps. Sous ce pavillon un armateur bénéficie du crédit-bail, c'est-à-dire d'un crédit quasi gratuit pour financer un bateau neuf, de dégrèvement sur les plus-values de cession d'un navire, de 40 % de prise en charge des frais pour verdir la motorisation. L'armateur peut embaucher les trois quarts de ses équipages au tarif international

de 673 dollars (613 euros) par mois, sans charges ni obligations quelconques. Pour le quart restant, nécessairement originaire de l'Union européenne et généralement composé des officiers et maîtres, les cotisations patronales sont divisées par trois.

Les navires à passagers ne sont pas oubliés. Leurs armateurs sont carrément dispensés de cotisations sociales pour tous leurs équipages depuis 2021, une mesure censée être temporaire mais prolongée d'année en année. Il faudrait ajouter à ce florilège que, comme la plupart des grands capitalistes, les armateurs ne payent pas ou presque pas pour les infrastructures indispensables à leurs activités. Et, lorsqu'il s'agit de ports, de canaux, de digues, d'écluses, de systèmes de balisage maritime, cela revient particulièrement cher à la collectivité.

C'est précisément cet ensemble de mesures et quelques coups de pouce directs sonnants et réverbérants qui ont permis la constitution de l'empire CMA CGM et d'autres fortunes de moindre calibre. Il est inutile de compter sur cet État et sur ses gestionnaires pour défaire ce qu'ils ont si bien et si profitablement construit, de gouvernement de gauche en gouvernement de droite, depuis des dizaines d'années.

Paul Galois

Rapport du CPO : attaques en préparation

Le Conseil des prélèvements obligatoires (CPO), qui dépend de la Cour des comptes, vient de publier un rapport intitulé sans rire « Conforter l'égalité des citoyens devant l'impôt ». Il préconise, en fait d'égalité, de nouvelles attaques contre les salariés et retraités.

Il serait question d'augmenter le taux de CSG à 9,2 % (le taux plein étant à 8,30 % à l'heure actuelle). Il est également question dans ce rapport de la suppression de l'abattement fiscal de 10 % des pensions dont bénéficient tous les retraités. Les plus aisés seraient visés. Mais ce qu'entend par là le CPO, on ne le sait pas, et il y a de quoi s'inquiéter à un moment où la campagne prétendant que les retraités vivent mieux que les actifs bat son plein. Les autres pistes envisagées sont la suppression du crédit d'impôt lié à l'emploi d'un salarié à domicile qui pourrait être ramené à 40 %, pour l'instant hors dépendance, la suppression de la réduction

d'impôt pour les dons aux associations ou encore de l'exonération d'impôts sur certains compléments de salaires.

Comme à chaque rapport de ce genre, il s'agit de tenter de faire avaler aux travailleurs les sacrifices futurs en les présentant comme inévitables, et de distiller le poison de la division, salariés contre retraités soi-disant mieux lotis, couples avec enfants contre célibataires, et on en passe. Mais nombre de travailleurs ne sont pas dupes de ces manœuvres. C'est le grand patronat qu'il faut faire payer, et lui seul, et pas les travailleurs qui, eux, produisent toutes les richesses.

Aline Retesse



ERIC HOUTI

Immigration: Retailleau veut sa loi

Le gouvernement a annoncé une nouvelle loi sur l'immigration pour le début 2025, qui sera portée par le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau. Le contenu concret de cette loi n'est pas encore connu, mais on peut être d'ores et déjà certain qu'elle aggravera encore les conditions d'existence des travailleurs et des familles immigrés.

Le Rassemblement national a fait de la présentation de cette loi sa première condition pour ne pas censurer d'emblée le gouvernement Barnier. Celui-ci s'exécute donc, avec d'autant plus de facilité que c'est précisément pour cela qu'un Bruno Retailleau, qui avait tout fait au Sénat pour durcir la précédente loi, a été nommé ministre de l'Intérieur. Cela n'empêche pas Jordan Bardella de faire la fine bouche en déclarant que le Rassemblement national examinera le texte de loi avant de se prononcer, une manière de mettre la pression pour qu'il soit le plus dur possible.

Dans une interview au quotidien *Aujourd'hui en France* Bruno Retailleau proclamait modestement le 10 octobre: « Je sais ce que veulent les Français. » « Je sais ce que veut le Rassemblement national » aurait été plus indiqué. Ne manquant pas une occasion de lier immigration et insécurité, il profitait de l'émotion causée par le meurtre de la jeune Philippine pour proclamer son intention d'allonger la durée maximum de placement en centre de rétention administrative de 90 jours à 210. Il affirmait son désir de supprimer l'aide médicale d'État



(AME) dont bénéficient les sans-papiers et de la remplacer par une aide médicale d'urgence distribuée au compte-gouttes. « *La France est l'un des pays les plus généreux sur les soins, c'est un encouragement à la clandestinité* », osait-il déclarer. Comme si des migrants qui prennent le risque de mourir gelés dans les montagnes de Turquie ou noyés en mer en quittant l'Afrique étaient attirés par cette aide, dont beaucoup ignorent d'ailleurs l'existence même une fois arrivés en France.

Retailleau annonçait d'autre part que, sans attendre la loi, il envoyait aux préfets des circulaires leur demandant de ne

régulariser qu'au compte-gouttes, soulignant ainsi que bien des choses peuvent être faites par de simples mesures administratives pour pourrir la vie de celles et ceux qui demandent des papiers. Tous les immigrés en attente de régularisation le savent bien, eux qui font la queue devant les préfectures dans des conditions indignes, n'arrivent pas à obtenir un rendez-vous ou se voient réclamer toujours les mêmes papiers.

La nouvelle loi sur l'immigration n'arrivera certainement pas à empêcher celles et ceux qui fuient la misère et les guerres de venir en France. Elle pourra par contre toujours plus la vie de tous ces travailleurs

qui, dans la clandestinité, pédalent jour et nuit pour livrer à domicile des repas ou des colis aux clients des plateformes, ou constituent la main-d'œuvre de bien des chantiers comme on l'a vu pour ceux des Jeux Olympiques. Elle a pour but, outre la main tendue au Rassemblement national, de détourner l'attention des travailleurs des attaques du gouvernement Barnier et du patronat en stigmatisant la fraction immigrée de la classe ouvrière et en divisant celle-ci. Pour les politiciens le racisme est un carburant pour faire avancer leur carrière, pour les travailleurs c'est un ennemi mortel.

Daniel Mescla

Santé: enfance en danger

Une étude portant sur la santé des enfants en Île-de-France vient d'être publiée par l'observatoire régional de la santé (ORS). Elle fait le bilan de ce qui affecte leur vie, au-delà même du niveau social individuel des parents.

L'étude concerne des territoires défavorisés où la prévention est plus difficile qu'ailleurs et où un enfant sur cinq, et même sur trois dans certains cas, vit sous le seuil de pauvreté. La docteure Matlonga, responsable de l'étude, met en évidence la fragilité des enfants dès la naissance; elle dénonce l'augmentation depuis dix ans de la mortalité au cours de la première année de vie, quatre fois supérieure dans les territoires les plus pauvres. La fermeture de certains centres de PMI aux soins gratuits et le manque de médecins là où ces centres existent encore limitent la prévention.

Il est pourtant essentiel de dépister tôt le diabète, le saturnisme lié à un habitat ancien où le plomb intoxique les jeunes enfants. Il est aussi essentiel de détecter très tôt les problèmes dentaires, les problèmes

de vue. Or l'offre de soins est centrée sur Paris et sa proche couronne et beaucoup de médecins spécialistes exercent en secteur 2 avec dépassement d'honoraires, inaccessibles surtout quand « *la survie quotidienne passe avant la prévention* ».

Tous les gouvernements ont attaqué le système de santé et le dernier projet de loi prévoit encore cinq milliards d'économies sur ce budget, à commencer par la baisse de 10 % du remboursement de la consultation chez le médecin ou la sage-femme.

La ministre de la Santé jure que les plus fragiles, bénéficiaires d'une complémentaire santé de solidarité, seront épargnés. Quand on voit le bilan accablant de cette étude officielle, les propos ministériels sont une vraie provocation.

Sylvie Maréchal

Crèches privées: une ministre fidèle en amitié

Aurore Bergé, ancienne ministre des Familles en 2023 et aujourd'hui députée macroniste, a déposé plainte contre Victor Castanet, l'auteur du livre *Les Ogres*, qui met sur la place publique sa complicité avec les patrons des crèches privées.

Le livre révèle par exemple le contenu d'une visioconférence tenue en août 2023 entre trois dirigeants de groupes privés et Elsa Hervy, dirigeante de la fédération française des entreprises de crèches.

Elsa Hervy, qui est en contact avec Aurore Bergé, les rassure à la veille de la publication de plusieurs livres sur les maltraitances dans ces crèches: « *Il y a le fond et la posture médiatique. Aurore va avoir besoin de vous convoquer pour montrer qu'elle agit et qu'elle n'a*

pas peur des gros. » Un autre patron indique: « *Il va falloir qu'on nourrisse sa séquence médiatique.* » Un autre ajoute: « *Il faut bien l'encapsuler pour éviter qu'elle sorte des conneries.* »

La capsule était manifestement en place puisque, la semaine suivante, la ministre reprenait à la télévision tous les éléments de langage élaborés par ces braves conseillers.

Mais les ennuis s'accumulent pour l'ancienne ministre, puisqu'elle avait prétendu sous serment lors

d'une commission d'enquête parlementaire n'avoir « *aucun lien personnel, intime ou amical, ni d'acointances* » avec Elsa Hervy. Or, depuis le dépôt de la plainte contre lui, Castanet a rendu public un courriel de juillet 2023 de la ministre à sa directrice de cabinet qui indique à propos de cette patronne des crèches privées: « *C'est surtout une copine: elle sera très aidante avec moi.* » Du coup le bureau de l'Assemblée nationale n'a pu que poursuivre en justice l'ancienne ministre pour faux témoignage.

Elle n'a pourtant fait que son travail de ministre en servant fidèlement les intérêts des possédants.

Christian Bernac

Accidents du travail : **une campagne alibi**

Après la campagne intitulée « *Sécurité au travail : responsabilité de l'entreprise, vigilance de tous* » initiée par son prédécesseur au ministère du Travail, la nouvelle ministre, **Astrid Panosyan-Bouvet**, a lancé le **lundi 14 octobre**, sa « *grande campagne de prévention contre les accidents du travail graves et mortels* ».

Les derniers chiffres disponibles, ceux de 2022, sont accablants : la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) a recensé 564 189 accidents du travail, qui ont provoqué 738 morts, auxquels s'ajoutent 44 217 maladies professionnelles. Ce sont donc au moins deux travailleurs qui perdent chaque jour leur vie à la gagner ! Et c'est sans doute un résultat sous-estimé car les chiffres de la CNAM ne prennent pas en compte certaines

catégories de travailleurs, comme les auto-entrepreneurs. Et que dire des travailleurs non déclarés qui, par définition, ne sont pas comptabilisés mais qui n'en meurent pas moins à la tâche ?

Les accidents du travail frappent plus souvent les plus précaires, comme ces travailleurs intérimaires qui vont de mission en mission, dans des secteurs et des entreprises variés, où ils doivent faire face à des dangers qu'ils connaissent

mal. Ils sont plus fréquents dans le bâtiment, où la sous-traitance en cascade multiplie les risques sur les chantiers. Et si les bûcherons ou les cordistes, les travailleurs de professions dures physiquement, dans le bâtiment ou l'agriculture, paient un lourd tribut, la progression du nombre d'accidents graves, voire mortels, quels que soient les secteurs d'activité découle de l'aggravation des conditions d'exploitation, de l'augmentation des cadences, de la fatigue accumulée.

Tout cela est mis en œuvre par le patronat avec l'aide active des gouvernements. Ainsi le comité hygiène et sécurité (CHSCT), a été supprimé par les

ordonnances Macron de 2017. Quant aux moyens et aux effectifs de l'Inspection du travail, ils continuent à fondre : d'après le dernier rapport de la Cour des comptes, publié en février dernier, plus de 700 postes, équivalant à 16 % d'un effectif déjà largement insuffisant, ont disparu. Quant au recul de l'âge de départ en retraite, il ne favorisera pas la diminution du nombre d'accidents dans les entreprises.

Le spot de la nouvelle ministre se conclut sur ces mots « *Employeurs, salariés, passez à l'action !* », voulant faire croire que la responsabilité serait également partagée entre exploités et exploités et promettant... des fiches pédagogiques et



des informations sur un site Internet dédié ! La ministre affirme qu'il s'agit d'instaurer « *une culture de sécurité dans l'entreprise* ». Pour que celle-ci soit autre chose qu'une phrase creuse dans un clip publicitaire, il faudra que les travailleurs s'en prennent à la « culture du profit », exclusivement patronale celle-là.

Nadia Cantale

Emploi des handicapés : **Macron papote, Barnier rabote**



Une fois éteintes les lumières des Jeux paralympiques, c'est le retour à la réalité brutale pour les personnes en situation de handicap.

Au milieu des flonflons, Macron n'était pourtant pas avare de grands mots sur les progrès de l'accessibilité, sous tous ses aspects, à ces 12 millions de personnes. Quand la bise fut venue, son Premier ministre, en mal de millions pour éponger la dette, a projeté de s'en prendre à leur insertion professionnelle.

Il est en effet question, dans les pistes d'économies budgétaires, de récupérer un cinquième des sommes versées au fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, que gère l'association d'aide à l'emploi de ces personnes, l'Agefiph. Le fonds est alimenté par les pénalités

versées par les entreprises de 20 salariés ou plus qui ne répondent pas à l'obligation légale d'employer au moins 6 % de salariés handicapés. Ces pénalités se montent chaque année à environ 550 millions d'euros. En principe, les fonds dédiés doivent servir à financer des formations, des accompagnements, des adaptations de postes de travail, tous dispositifs loin d'être suffisants au demeurant.

Ainsi, après les vibrantes promesses lors des JO, après avoir déclaré la santé mentale grande cause nationale, Macron et Barnier font pire que revenir à l'anormal. Premier geste significatif, l'oubli

de nommer un ministre chargé de cette partie de la population, oubli réparé quelque temps plus tard face à la vague d'indignation qu'il avait suscitée, par la nomination de Charlotte Parmentier-Lecocq, précédemment membre d'un groupe parlementaire dédié... aux équidés.

À présent, Barnier envisage de ponctionner sans vergogne le fonds géré par l'Agefiph, alors que celui-ci est prévu pour aider les handicapés à trouver un emploi compatible avec leur état de santé. Non seulement l'accès au minimum – un emploi – est un parcours du combattant pour les handicapés, mais les infimes amendes versées par les patrons ne leur reviendraient même pas en totalité ! En butte aux difficultés

Maladies professionnelles : **la dissimulation**

Il y a eu officiellement 203 morts de maladies professionnelles en 2022. Pourtant, l'amiante à elle seule fait encore 3 000 morts par an, le plus souvent après une vie d'exposition à ce poison sur le lieu de travail.

Une telle différence est possible parce qu'il y a une énorme sous-reconnaissance des maladies professionnelles. Une commission présidée par un magistrat de la Cour des comptes se charge régulièrement d'en évaluer l'ampleur. Elle s'appuie sur les données de la Santé publique pour identifier et chiffrer certaines maladies qui devraient être reconnues comme professionnelles et qui ne le sont pas.

Par exemple le nombre des cancers professionnels sous-déclarés est estimé à plusieurs dizaines de milliers sur les 380 000 nouveaux cas annuels. La commission s'étonne qu'à peine

2000 d'entre eux ont été reconnus en 2022, dont 257 hors amiante, alors que 2,7 millions de salariés sont exposés au travail à des produits cancérigènes selon les derniers chiffres du ministère du Travail.

Tout cela est connu officiellement puisque ces évaluations mesurent le montant que la branche Accidents du travail et maladies professionnelles devra transférer vers l'Assurance maladie.

Ainsi, l'administration veut bien arranger les comptes de la Sécurité sociale mais surtout pas en demander aux employeurs.

Martine Anselme

d'accès aux bâtiments, à l'école, aux soins, à l'accompagnement, les personnes handicapées doivent pouvoir accéder à l'autonomie financière par le biais d'un emploi. Pourtant, alors que les deux tiers des 15-24 ans sont en activité, 45 %

seulement des handicapés ont un emploi, leur taux de chômage, en particulier de longue durée, est double de celui des valides.

L'idée de s'en prendre à l'un de leurs budgets dédiés est scandaleuse.

Viviane Lafont

Israël-Liban : la guerre à outrance

Prête à tout pour écarter les témoins de ses exactions dans la guerre qu'elle mène au Liban, l'armée israélienne a fait entrer le 13 octobre plusieurs de ses chars dans une base de la Finul, la force d'interposition de l'ONU présente dans le sud du pays, après avoir blessé plusieurs de ses membres les jours précédents.

Ces attaques contre la Finul, sommée par Netanyahu de « quitter sans délai la zone de combat » ont provoqué des protestations du côté des chefs d'État dont les soldats présents en tant que casques bleus sont harcelés et menacés. Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, qui cache son impuissance derrière des mots forts, a dénoncé « un crime de guerre ». Cela ne changera rien : depuis 1978, il y a presque cinquante ans, l'ONU déploie cette Force d'interposition au Liban sans qu'elle ait empêché ni la guerre entre les différentes fractions armées libanaises ni les occupations israéliennes précédentes. Sermonné par Guterres et l'ONU mais soutenu sans faille par Biden et les États-Unis, Netanyahu peut continuer à se livrer à ses provocations et à répandre la mort et la destruction en toute impunité.

À Gaza, les bombardements continuent, par exemple sur le camp de

réfugiés de Jabalia où une centaine de personnes ont été tuées ces jours-ci. Le parlement israélien s'apprête à interdire toute intervention à Gaza ou en Cisjordanie à l'UNRWA, cette agence de l'ONU chargée depuis 1948 de ravitailler, éduquer et soigner les réfugiés palestiniens qui dépendent largement de son action. À Jérusalem-Est, l'UNRWA est harcelée depuis des mois (incendies, arrêtés d'expulsion...) pour l'obliger à quitter son siège historique.

Au Liban, l'armée israélienne intensifie sa guerre. Ses chars, avions, canons et drones continuent de détruire des villages du sud ou de la plaine de la Bekaa, des immeubles et des quartiers entiers de Beyrouth. Sous prétexte de combattre le Hezbollah, les dirigeants israéliens tuent et blessent des milliers de civils et en transforment des dizaines de milliers d'autres en réfugiés.

Les généraux israéliens ont théorisé cet usage



Après un bombardement israélien sur Beyrouth le 11 octobre.

disproportionné de la force sous le nom de « doctrine Dahiya », en référence au quartier de Beyrouth contrôlé par le Hezbollah et bombardé en 2006 par l'armée israélienne. Après avoir transformé Gaza en champ de ruines sous prétexte de traquer le Hamas, ces généraux sont engagés dans la même entreprise de destruction au Liban. Et ils ne visent pas seulement les quartiers à majorité chiite, encadrés par le Hezbollah. Ils visent tous les quartiers et toutes les communautés

qui composent le Liban, ce pays qui est une mosaïque de cultures et de religions aux multiples variantes.

Les dirigeants israéliens répètent aux habitants du Liban : « Pour avoir la paix, débarrassez-vous du Hezbollah ! » Outre l'ineptie d'une telle injonction adressée en bloc à toute une population, elle revient à un véritable appel à la guerre civile, au regard du rôle joué par le Hezbollah dans l'État libanais. Certains bombardements israéliens, contre une église

à Tyr, contre des villages « mixtes » au sud, n'ont pas d'autre objectif que de dresser les différentes communautés contre les chiites supposés soutenir le Hezbollah.

Si cette politique cynique des dirigeants israéliens peut en effet réactiver la guerre civile qui a ravagé le Liban pendant quinze ans, elle peut aussi souder l'ensemble de la population contre l'État israélien lancé dans une guerre sans fin qui se généralise à l'échelle de la région.

Xavier Lachau

Vers une guerre contre l'Iran ?

Le 1^{er} octobre, l'Iran a lancé plusieurs centaines de missiles sur Israël, en riposte à l'assassinat du chef du Hezbollah à Beyrouth. Le 9 octobre, le ministre israélien de la Défense, Yoav Gallant, a promis une attaque « précise, mortelle et surprenante » contre l'Iran.

« L'Iran ne comprendra pas ce qui lui arrive », a déclaré le ministre, semblant vouloir franchir un pas de plus vers une généralisation de la guerre au Moyen-Orient. Après les mises en garde de Biden contre toute tentative d'Israël de cibler les installations nucléaires iraniennes ou même de frapper leurs installations pétrolières, et suite à un échange téléphonique, Netanyahu aurait adopté, d'après le *Washington Post*, une « position plus modérée ». Mais il a obtenu, en échange en quelque sorte, le déploiement sur son sol d'un système de défense antimissiles plus sophistiqué, et surtout le soutien américain

à la guerre menée au Liban. Netanyahu sait depuis longtemps qu'il lui suffit d'attaquer l'Iran, puis de se dire menacé d'une riposte, pour que les dirigeants américains lui réaffirment leur solidarité au nom du « droit d'Israël à se défendre » !

Les dirigeants iraniens, de leur côté, n'ont cessé de montrer qu'ils ne souhaitent pas s'engager plus avant dans un conflit qui les opposerait à Israël, mais aussi, derrière celui-ci, aux États-Unis. Cela n'empêchera pas Netanyahu de continuer à déclarer périodiquement qu'il pourrait faire la guerre à ce régime présenté comme « l'empire du mal »

Netanyahu ira-t-il au-delà de ses menaces actuelles contre l'Iran ? Tout dépendra évidemment de son protecteur américain, partagé entre le souci de réussir à contrôler la situation au Moyen-Orient et la tentation de saisir l'occasion d'affaiblir, voire de renverser le régime iranien qui est depuis longtemps une de ses cibles. Ce ne serait malheureusement pas la première fois que les États-Unis se lanceraient, directement ou par puissance régionale interposée, dans une guerre contre un régime considéré comme gênant.

Ce serait alors une guerre de plus, et des destructions encore plus massives. Les dirigeants impérialistes ont l'habitude de jouer avec le feu en faisant payer aux peuples les conséquences des guerres qu'ils ont allumées.

Aline Retesse

Lisez *Lutte de classe*, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 242 (septembre-octobre 2024)

- La démocratie bourgeoise en crise
- Salaires laminés par les prix : mensonges patronaux et intérêts vitaux des travailleurs
- Italie : la politique « africaine » du gouvernement Meloni
- La relance du nucléaire
- Palestine : la politique de Révolution permanente, entre mensonges et opportunisme
- Les résultats de l'extrême gauche aux élections législatives
- Les cahiers de Verkhnéouralsk, écrits de militants trotskystes soviétiques, 1932-1933 (tome 2)

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



Russie : conscription et chair à canon

Le 1^{er} octobre, l'armée russe a débuté sa campagne de conscription d'automne. Elle durera jusqu'au 31 décembre, avec un objectif chiffré : fournir à l'état-major les 180 000 hommes supplémentaires que Poutine vient de lui accorder.

En effet, bien que le bilan des pertes humaines de la guerre en cours soit l'un des secrets les mieux gardés, « l'opération militaire spéciale » de Poutine réclame un lot croissant de chair à canon. Les généraux envoient assez d'hommes à la mort pour saturer les capacités de défense des lignes ukrainiennes : c'est à ce prix que le Kremlin peut se vanter d'avoir « libéré » de nouvelles bourgades, écrasées sous les bombes et vidées de leurs habitants, devant Donetsk ou Zaporijjia.

Poutine voudrait apparaître comme le protecteur de sa population dans un contexte guerrier. Il fait dire depuis des mois qu'il refuse toute mobilisation générale et ne veut pas de conscrits pour faire la guerre en Ukraine. À l'en croire, elle ne requiert que des soldats de métier ou des volontaires.

De cette posture à la réalité, il y a un gouffre. D'abord, le terme « volontaire » relève du mensonge, nombre

de soldats « sous contrat » n'ayant signé ce dernier que sous la contrainte. C'est celle de la pauvreté, s'agissant d'hommes et de femmes originaires de régions où il n'y a d'emplois que très mal payés, et qui peuvent donc considérer comme mirobolantes les sommes et primes versées à l'engagé, ou à sa famille s'il meurt au combat. Et il y a aussi la pression qui s'exerce sur des conscrits livrés à des officiers que pas grand-chose ne retient. Bientôt, leur arbitraire sera encore plus couvert par la loi : le ministère de la Défense va étendre la possibilité de mettre un soldat aux arrêts au motif d'indiscipline, en se passant, obstacle pourtant limité, de l'avis d'un tribunal militaire.

Récemment, le régime de la conscription s'est encore durci. Un retard de vingt jours pour s'enregistrer auprès de l'autorité militaire est passible d'amende et de diverses sanctions, dont la prison. Depuis le 1^{er} janvier 2024, les hommes sont



Des conscrits devant un panneau affichant les photos de « héros morts au combat ».

incorporables de 18 à 30 ans, contre 27 ans jusqu'alors. La mesure vise à ratisser même ceux qui ont obtenu des sursis répétés, pour études ou raisons familiales. Quant aux critères d'attribution d'un sursis, on les a rendus encore plus stricts.

L'armée y trouve évidemment son compte, mais aussi une foule de responsables militaires et civils qui vendent, à qui peut se l'offrir, la validation d'un certificat médical permettant d'être réformé ou celle d'un dossier

de soutien de famille qui exempte d'aller à l'armée...

Certains restent dispensés d'office de ce service. Les élus à la Douma d'État et aux organes dirigeants des régions, autrement dit le personnel politique de la bureaucratie acquise à Poutine, le sont ainsi que les piliers du régime : les très nombreux policiers en tout genre.

À l'exception des travailleurs des industries de guerre qui, s'ils coupent à la conscription, restent à la merci d'un licenciement, c'est

sur les membres des classes laborieuses que celle-ci repose. Ils paient le plus lourd tribut à cette guerre, individuellement en tant qu'appelés et collectivement avec la hausse des impôts, la fonte des salaires qui ne suivent pas une inflation proche de 10% en cette fin d'année. Ils le paient aussi par l'accroissement du caractère policier, répressif et militarisé d'un régime au service des nantis de la bureaucratie et de la bourgeoisie russes.

Pierre Laffitte

Chine-Taiwan : une tension alimentée par l'impérialisme

Lundi 14 octobre, la Chine a organisé autour de Taïwan des manœuvres militaires mobilisant un nombre record d'avions et de navires de guerre. Elle affirmait répondre ainsi à un discours « séparatiste » de Lai Ching-te, le président de Taïwan.

Jeudi 10 octobre, Lai Ching-te s'était ainsi engagé à « résister à l'annexion » chinoise de l'île ou « à l'empiétement de sa souveraineté », des propos qui, parce qu'ils laissent entendre que Taïwan est officiellement indépendante, remettent en cause le statu quo établi entre les États-Unis, la Chine et Taïwan depuis 1979.

À la fin de la révolution de 1949, alors que les armées paysannes de Mao prenaient les villes les unes après les

autres, Tchang Kai-chek et ses hommes du Kuomintang, massacreurs d'ouvriers, vomis par la population chinoise, ne purent que se réfugier à Taïwan, sous protection américaine. Alors que la Chine de Mao était mise sous embargo, ce n'est pas Pékin mais Taïwan qui, avec ses quelques millions d'habitants, fut pour des années reconnu par l'impérialisme comme la Chine officielle, occupant un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

Taiwan est donc depuis lors un atout entre les mains de l'impérialisme contre la Chine, et a même été une base arrière pour les États-Unis dans les guerres de Corée et du Vietnam. Cette île, présentée comme le rempart de la démocratie contre le communisme chinois, a toujours été un baignoire pour la classe ouvrière. Les années 1950 à 1990 furent celles de la Terreur blanche, 140 000 oppositionnels furent emprisonnés, entre 3 000 et 4 000 exécutés. La loi martiale ne fut levée qu'en 1987, ce qui permit au régime de se donner une façade démocratique à partir des années 1990. Si le Kuomintang a cédé le pouvoir au PDP, le parti de Lai Ching-te, la statue de Tchang Kai-chek trône toujours dans la capitale Taïpei et l'appareil militaro-policier à l'œuvre pendant les décennies de terreur charpente toujours l'État.

En 1979, le rapprochement entre la Chine et les États-Unis amorcé au début des années

1970 amena ces derniers à reconnaître Pékin comme la capitale chinoise, à lui attribuer la représentation de la Chine à l'ONU et son siège au Conseil de sécurité. Le statu quo qui s'établit alors a consisté à considérer qu'il n'y avait qu'une seule Chine dont Taïwan faisait partie, tout en tolérant son indépendance de fait, au nom d'une réunification à réaliser dans un avenir non défini. L'officialisation de l'indépendance de Taïwan fut dès lors une ligne rouge dont Pékin ne tolérerait pas le franchissement. En même temps, l'impérialisme américain s'engageait auprès du régime taïwanais à le fournir en armes et à assurer sa protection, faisant de Taïwan l'un de ses moyens de pression les plus efficaces contre le régime chinois.

Le PDP aujourd'hui au pouvoir est un parti bourgeois, libéral, corrompu jusqu'à la moelle. Il affirme dans son programme que Taïwan doit devenir officiellement

indépendante. Taïwan et ses 23 millions d'habitants n'ont certes pas les moyens d'une guerre avec la Chine. Aussi les déclarations de ses responsables dans le sens de l'indépendance sont rares et faites au gré de leurs besoins de politique intérieure. Il peut s'agir de faire oublier leur discrédit ou de répondre au besoin de l'impérialisme américain de démontrer que c'est la Chine qui représente le danger.

D'ailleurs, à l'issue des manœuvres chinoises, le porte-parole du département d'État américain, Matthew Miller, a appelé la Chine « à éviter toute nouvelle action susceptible de compromettre la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan et la région dans son ensemble ». Mais depuis plusieurs années, ce sont bien les États-Unis qui ont accéléré les livraisons d'armes à Taïwan et qui multiplient les exercices militaires dans la région.

Serge Benham



Navire chinois près de Taïwan.

États-Unis : des dévastations pas seulement naturelles

Deux ouragans meurtriers ont dévasté coup sur coup le sud-est des États-Unis. Si les causes de ces catastrophes sont en partie naturelles, leurs conséquences désastreuses ont été aggravées par l'organisation sociale, qui entrave toute réponse collective pouvant protéger efficacement la population.

Fin septembre, l'ouragan Hélène a fait plus de 200 morts et autant de disparus. Puis, début octobre, l'ouragan Milton a fait trois morts au Mexique avant de traverser d'ouest en est la Floride, déjà très éprouvée, en tuant plus d'une vingtaine d'habitants.

Le réchauffement climatique, à mettre au compte du capitalisme, augmente la fréquence et l'intensité de ces phénomènes. Il y a eu depuis 2017 autant de ces

tempêtes de catégorie 4 ou 5 que durant les 57 années précédentes.

Les autorités ont certes prévenu ceux qui avaient le malheur d'être sur la trajectoire de ces ouragans. « Partez immédiatement sinon vous mourrez », a lancé le maire de Tampa quelques heures avant la catastrophe, laissant les habitants se débrouiller individuellement. Mais quels moyens de transport étaient prévus pour ceux qui n'ont pas de voiture

et ne peuvent pas ordinairement se déplacer, pour les plus pauvres ? Aucun, dans ce pays où des sommes colossales sont pourtant englouties dans une armée pourvue de tous types de véhicules terrestres, aériens et amphibies.

Dans les quartiers pauvres dévastés de Caroline du Nord, qui comptent le plus grand nombre de morts, les survivants se demandent à présent pourquoi les services de secours sont tellement sous-dimensionnés et pourquoi l'aide tarde à arriver. Les autorités locales ou fédérales ne vont certainement pas avouer que leurs moyens sont insuffisants car l'argent public alimente constamment les fortunes des capitalistes



PAUL RATJE NVT

sous de multiples formes. Elles donnent ainsi la possibilité à la campagne de Trump d'exploiter politiquement cette catastrophe en accusant mensongèrement les démocrates de choyer les immigrants sans papiers au détriment des Américains sinistrés.

Certains patrons ont fait prendre tous les risques à leurs employés pour produire jusqu'à la dernière minute. Ainsi le 27 septembre, lorsque les ouvriers d'une usine de plastique du Tennessee ont vu l'eau monter sur le parking où étaient garées leurs voitures, ils ont demandé à pouvoir partir avant qu'il ne soit trop tard.

Lorsque la direction – qui en premier lieu n'aurait jamais dû les obliger à venir travailler alors que les alertes météo retentissaient partout – a enfin accepté d'interrompre le travail, leurs voitures étaient déjà emportées par l'inondation. Six travailleurs sont morts noyés parce que leur patron a fait passer sa production et ses bénéfices avant tout.

Dans ce pays, berceau des technologies les plus avancées au monde, le capitalisme handicape si profondément la société qu'elle s'avère incapable de s'organiser et de se protéger face à la nature.

Lucien Déroit

Le racisme au cœur de la campagne

L'élection présidentielle américaine a lieu le 5 novembre et l'ancien président Trump et la vice-présidente Kamala Harris sont au coude-à-coude dans les sondages.

En 2016, Trump s'était fait élire en qualifiant les Mexicains de « violeurs » et de « trafiquants de drogue », en promettant de construire un mur à la frontière avec le Mexique et d'interdire aux musulmans d'entrer dans le pays. Cette fois-ci, il mène une campagne encore plus ouvertement raciste. Il multiplie ainsi les saillies contre les migrants, qualifiés de « racaille », de « criminels assoiffés de sang », dotés de « mauvais gènes », « non-humains », « animaux » et « ennemi de l'intérieur ». À partir d'un fait divers impliquant un Vénézuélien, il a expliqué que les migrants

veulent « violer, piller, voler et tuer les gens des États-Unis ». Il promet de les expulser massivement du pays et même de les « tuer ».

L'ancien président républicain a plusieurs fois pris des villes comme exemple, à l'instar de Springfield, une ville moyenne de l'Ohio où quelques milliers d'immigrants haïtiens se sont installés ces dernières années, en disant que ceux-ci y avaient « détruit le mode de vie » local. Dans le débat avec Kamala Harris, le 10 septembre, Trump a assuré : « Ils mangent les chiens. Ils mangent les chats. Ils mangent les animaux

domestiques des gens qui habitent là-bas. » Peu importe que la mairie républicaine et la police de Springfield aient expliqué que ces accusations, diffusées par des groupes locaux d'extrême droite et néo-nazis, étaient sans aucun fondement. À Springfield, les Haïtiens redoutent désormais des agressions racistes, et nombre d'entre eux ont quitté la ville.

En parlant d'Haïti comme d'un « trou à merde » (shithole), Trump cible non seulement les Haïtiens, mais également, de façon à peine voilée, les Noirs américains. En réalité, la bourgeoisie américaine, dont Trump est un loyal représentant, a besoin de l'immigration, qui est historiquement à la base de la richesse et de la

construction du pays. Mais le soutien dont bénéficie la démagogie de Trump témoigne des divisions qui existent au sein de la classe ouvrière, sur lesquelles il spéculé.

Même si Harris ne reprend pas le langage ordurier de son adversaire, elle défend la politique restrictive à l'égard de l'immigration menée par l'administration Biden. Harris accuse Trump de « n'avoir rien fait pour réparer notre système d'immigration défaillant » quand il était président et vante l'arrestation de sept millions de migrants à la frontière mexicaine sous l'administration actuelle. Alors que, il y a quatre ans, elle expliquait que le projet de mur à la frontière était un gaspillage d'argent

public, elle se dit maintenant favorable à la reprise de sa construction, au renforcement des contrôles à la frontière, et à une restriction du droit d'asile.

De nombreux Américains voient l'immigration comme un problème. Mais la dégradation de la condition ouvrière, la pauvreté, la précarité et la délinquance ne viennent pas d'elle mais de la rapacité d'une classe capitaliste débridée dans sa course aux profits. Cibler les immigrants, voire les Noirs, est une recette classique. Dans le pays qui se veut un modèle de liberté, la démagogie raciste et la xénophobie ont une longue et sinistre histoire.

Michel Bondelet

Les candidats du Working Class Party

Ce petit parti, dont le nom signifie Parti des Travailleurs, présente des candidats dans quatre États, avec le soutien du groupe trotskyste The Spark. À propos de la campagne raciste dans le Michigan, Jim Walkowicz, candidat au Congrès fédéral, a expliqué : « Nous sommes tous soit des immigrants,

soit des descendants d'immigrants. » Sa camarade Andrea L. Kirby a rappelé pour sa part : « Les États-Unis se sont construits sur l'exploitation des immigrants et des esclaves. » Tous affirment que les attaques contre les migrants sont des attaques contre la classe ouvrière dans son ensemble.



THE SPARK

Sanofi : le Doliprane et ses profits

Au terme de plus d'un an de négociations, Sanofi a finalement choisi le fonds d'investissement américain CD&R pour reprendre Opella, sa filiale santé grand public, qui fabrique entre autres le Doliprane et qui est valorisée à plus de 15 milliards d'euros.

Tout le monde connaît Doliprane. C'est un des produits-phares de Sanofi, de sa filiale Opella qui produit les médicaments vendus sans ordonnance. Les sites industriels de Lisieux et de Compiègne en fabriquent 453 millions de boîtes chaque année. Même si Sanofi ne perçoit pas la totalité des 2,15 euros la boîte, cela fait un joli pactole. D'autant que Doliprane n'est qu'un parmi les dizaines de médicaments Sanofi vendus sans ordonnance. Il représente moins de 10 % du chiffre d'affaires total d'Opella qui a été de 2 milliards d'euros en 2023.

C'est beaucoup mais c'est tellement moins que ce que rapportent les médicaments dits innovants. Ainsi, le Dupixent de Sanofi, un produit d'immunologie prescrit contre l'asthme, est vendu à plus de 600 euros l'ampoule de moins de 2 millilitres.

En effet, sous prétexte de l'importance des travaux de recherche, les produits dits innovants échappent aux règles habituelles de fixation du prix des médicaments remboursables tenant compte de l'efficacité, du volume de vente envisagé, des prix pratiqués à l'étranger... La fixation

de leur prix se limite à un marchandage entre le laboratoire et ce que la Sécurité sociale peut se permettre de payer. Dupixent à lui seul a ainsi pu générer dans la même année 2023 un chiffre d'affaires de près de 11 milliards d'euros.

Comme tous les industriels, Sanofi choisit la rentabilité et, puisque l'immunologie apparaît aujourd'hui comme le domaine le plus porteur, il choisit ce domaine. Et d'affirmer haut et fort qu'il doit « devenir le leader mondial de l'immunologie. » Ce n'est pas, comme il ose ajouter, pour « changer la vie de millions de personnes » mais bel et bien pour remplir les comptes de ses actionnaires.

Dans ce but, en quelques années, entre 2019 et fin 2023, l'effectif mondial de Sanofi

est passé de plus de 100 000 salariés à environ 86 000. Des pans entiers ont été cédés, vendus, externalisés.

À propos de la cession d'Opella à un fonds américain, le gouvernement fait un discours sur la « souveraineté sanitaire », suivi par nombre de politiciens de tout bord disant que la France doit et peut produire « son » Doliprane et « son » paracétamol. Ils font semblant d'oublier que si celui-ci est aujourd'hui produit en Chine, en Inde ou en Turquie, c'est parce que sa production est soumise à la loi du profit.

Jusqu'en 2008, Rhodia, « un des principaux groupes de l'industrie chimique française » dit Wikipedia, fabriquait du paracétamol à Roussillon, dans l'Isère. Mais l'atelier étant vétuste, il aurait fallu y investir, ce



que les actionnaires ont refusé. Et si, en 2021, le groupe Sequens a pu annoncer l'ouverture d'un atelier moderne pour produire de nouveau du paracétamol à Roussillon, c'est que le tiers des 100 millions d'investissement devait venir d'aides publiques... qui iront grossir des intérêts privés dans un système où ils sont les seuls à compter.

Sophie Gargan

Les politiciens parlent, le patron décide

Depuis la pandémie de Covid, Macron et son gouvernement de l'époque avaient multiplié les déclarations sur la nécessaire relocalisation des secteurs stratégiques pour la nation, en particulier dans le domaine sanitaire.

La pénurie de médicaments couramment prescrits et consommés, comme le Doliprane, avait donné lieu à des avalanches de déclarations sur la « réindustrialisation volontariste ». Les industriels du secteur pharmaceutique, comme les autres, s'étaient alors empressés de dire que pour envisager des relocalisations il fallait d'abord que l'État mette la main à la poche pour les y aider.

En annonçant la vente d'Opella, Sanofi s'est assis tranquillement sur les discours creux à propos de la réindustrialisation des secteurs stratégiques. Les tout nouveaux ministres de l'Industrie et de l'Économie, Marc Ferracci et Antoine Armand, ont en conséquence dû user beaucoup de salive ! Ferracci a affirmé qu'il exigera « des engagements solides et écrits » du fonds de pension américain pour maintenir la production en France, tandis

qu'Armand doublait la mise en promettant des sanctions si les engagements n'étaient pas tenus. Pas de quoi faire trembler les actionnaires chez Sanofi ou ailleurs ! Eux savent faire la différence entre les discours politiques et la situation réelle qui fait de chaque gouvernement un serviteur fidèle de leurs intérêts.

Dans la période récente de sortie de la pandémie, le précédent gouvernement Macron avait distribué les milliards du plan de relance aux grandes entreprises des « secteurs stratégiques » sur la simple promesse qu'elles étudieraient la possibilité de relocaliser certaines productions... Sanofi donne aujourd'hui sa réponse et le gouvernement l'enregistre, tant il est vrai que la « souveraineté industrielle nationale » est en réalité la souveraineté des intérêts du capital.

Nadia Cantale

HLM de Moulines : les charges locatives explosent

Fin septembre, les locataires d'Évoléa, une société HLM de Moulines, ont reçu les factures de régularisation de charges pour l'année. Elles ont atteint des sommets, allant de quelques centaines à 3 700 euros par locataire ; et tout le monde y passe.

Des augmentations figurent à chaque ligne de la facture sans aucune explication, aucun justificatif pour toutes ces charges qui explosent. Évoléa a expliqué à certains qu'elles sont dues à la fin du bouclier tarifaire, et à d'autres au coût de travaux. Personne ne peut comprendre car des locataires qui habitent dans le même escalier n'ont pas les mêmes augmentations. Celles qui

correspondent au chauffage sont rejetées par les locataires parce que beaucoup ont un chauffage collectif et ils se plaignent du froid dans les logements. Il n'est donc pas question de payer pour avoir froid. La plupart du temps, les travaux ont déjà été payés par les locataires avec l'intervention d'entreprises extérieures appelées par Évoléa. Certains logements aussi sont

insalubres, avec de l'humidité et des cafards, et il n'est jamais possible d'en avoir un autre.

Samedi 12 octobre, à l'appel d'une association de locataires, une trentaine d'entre eux se sont réunis pour exprimer leur colère et s'organiser pour ne pas payer ces charges indues. Ils ont décidé de faire circuler l'information afin de se retrouver le plus nombreux possible, et ont prévu d'aller chez Évoléa demander des explications. Pour l'instant, il n'est pas question de payer !

Correspondant LO



TER Lyon-Saint-Étienne : délabrement programmé

Mardi 8 octobre, les fortes pluies ont entraîné un éboulement de terrain qui a paralysé la ligne TER Lyon-Saint-Étienne, empruntée chaque jour par 20 000 voyageurs qui subissent régulièrement de telles coupures.

Le trafic n'a partiellement repris que le lendemain de l'éboulement, avant d'être arrêté à nouveau, à cause d'un train en panne puis d'une chute d'arbre et enfin d'un problème de signalisation. Aucun service de bus de substitution n'a été mis en place et les travailleurs des gares comme les usagers ont été laissés à eux-mêmes, sans information.

Les fortes pluies n'expliquent pas tout. Dans le passé, des équipes dédiées suivaient chaque ligne,

entretenaient les talus, coupaient les arbres et débroussaillaient les abords des voies, pour éviter les problèmes en amont. Aujourd'hui, ces équipes ont été fortement réduites pour être remplacées, au coup par coup, par des entreprises privées. Celles-ci sont des PME mais aussi de grosses entreprises comme Colas-Rail, filiale du géant du BTP Bouygues. Leurs patrons sont plus prompts à prendre l'argent qu'à réaliser les travaux nécessaires.

La prolifération de la

végétation met en danger les travailleurs : ils sont souvent obligés de marcher au milieu des voies, là où les trains roulent à 130 km/h. Sur cette ligne sinueuse, c'est extrêmement dangereux : il y a un mois, un cheminot a failli être heurté par un train. Les travailleurs de la SNCF connaissent les voies et savent ce qu'il faudrait faire mais ils n'ont pas leur mot à dire. Quant à ceux du privé, ils sont le plus souvent en intérim, avec des formations à la sécurité ferroviaire dégradées.

Cette ligne Lyon-Saint-Étienne, instable car environnée de montagnes où les mouvements de terrain sont fréquents, nécessiterait une surveillance assidue



et des investissements importants : les derniers gros travaux remontent à une vingtaine d'années. À l'inverse, SNCF Réseau a mis en place un plan dit de robustesse, qui vise à faire des économies, alors que déjà les pièces nécessaires à la maintenance des installations manquent ou arrivent en retard.

Ces maux sont aggravés par une organisation sociale qui oblige des dizaines de milliers d'habitants de l'agglomération de Saint-Étienne, où les loyers

sont moins chers, à aller travailler à Lyon où il y a plus d'emplois. Tous passent en voiture ou en train par un goulet d'étranglement. Le résultat est une autoroute et une ligne de TER saturées. Alors, malgré les efforts des cheminots ou des travailleurs de la sous-traitance, lorsqu'il y a un problème sur la ligne, c'est la galère pour tous. Davantage que les pluies et le réchauffement du climat, c'est la recherche du profit qui fait se délabrer la société.

Correspondant LO

Novares Ostwald : tous ensemble contre les licenciements !

Cent-vingt-deux travailleurs de Novares, à Ostwald dans la banlieue de Strasbourg, sont menacés de licenciement par une fermeture annoncée pour février 2025. La direction ne propose pour l'instant que treize postes à pourvoir dans les autres usines du groupe.

Pour les rares qui auraient une proposition, elle signifierait déménager à plusieurs centaines de kilomètres, sans garantie que

l'emploi soit pérenne. La direction propose 1 300 euros par année d'ancienneté comme indemnité supra légale.

L'âge moyen est de 52 ans, autant dire que la crainte de la plupart des salariés est de ne pas retrouver du travail. Ça ne fait pas le compte ! Après avoir été sonnés, ils ont réagi par deux fois en débrayant. Le bras de fer ne fait que commencer.

La direction invoque le fait que le groupe n'enregistrerait pas de bénéfices en France, où il a cinq usines et trois centres techniques. Mais elle parle de faire de gros investissements en Asie et notamment en Chine. Avec quel argent ?

Derrière ce groupe il y a Equistone, un fonds d'investissement, traduire : des financiers. Et quand des banques et des financiers mettent la main sur le travail des ouvriers, c'est forcément qu'il y a des profits à se partager.

Le groupe Novares représente plus d'une quarantaine d'entreprises installées aux quatre coins du monde : Brésil, USA, Maroc, Tchéquie, Turquie, en Asie, etc. Cet équipementier automobile spécialisé dans la plasturgie travaille pour les plus grands constructeurs et trusts mondiaux : Stellantis, Renault, Toyota, General Motors, Ford, Tesla, BMW, Valeo. Une voiture sur deux qui circule en France contient probablement des pièces en plastique fabriquées dans les usines Novares.

L'usine d'Ostwald travaille essentiellement pour les usines de Mulhouse et de Sochaux du groupe Stellantis. Le travail devrait être transféré en Tchéquie parce que les dirigeants de Stellantis n'ont pas laissé le

choix à Novares : « Ou vous baissez vos coûts ou nous allons voir ailleurs ».

À quelques kilomètres d'Ostwald, les ouvriers de l'entreprise Dumarey, un autre équipementier automobile, sont aussi menacés de licenciement ; eux aussi subissent la politique des donneurs d'ordre ZF, BMW et Stellantis. Et eux aussi ont enrichi leurs actionnaires, qui ont englouti 150 millions de dividendes et ont bénéficié de 25 millions de subventions publiques.

Si les travailleurs des deux usines nouent des liens entre eux, ils peuvent se renforcer. Et s'ils décident de s'adresser aux salariés de Stellantis à Mulhouse et Sochaux, ils peuvent élargir leur camp.

Correspondant LO



RTM - Marseille : une réaction salutaire

À Marseille dans les garages des dépôts de bus de la RTM (Réseau des transports métropolitains), cela fait un bon moment que rien ne va plus, principalement à cause des effectifs insuffisants.

Aux dires de la hiérarchie, « il serait très difficile de recruter les mécaniciens qualifiés dont nous avons besoin ». Vu le salaire proposé, cela n'étonne personne. De plus, une nouvelle organisation impliquant les horaires de nuit, d'équipes

et de week-ends, visant à faire travailler plus mais à moins nombreux, a été mise en place récemment.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été le licenciement pour faute grave d'un magasinier de 57 ans. Il avait osé dire à son

chef ce qu'il pensait de lui. Avec 33 ans d'ancienneté, il allait se retrouver à la porte sans indemnités pour avoir donné son opinion.

À l'annonce du licenciement, la plupart des mécanos des garages bus des quatre dépôts de la ville ont cessé le travail jeudi 10 octobre et se sont retrouvés à une centaine devant le siège de la direction. L'ambiance était dynamique. Une délé-

gation de syndicalistes CGT et FO, accompagnés de quelques travailleurs des divers secteurs, a été reçue et a exigé la réintégration. La direction ne donnant pas de réponse claire, la proposition des syndicats de déposer un préavis de grève a été approuvée.

Finalement, dans la soirée, la direction a fait savoir que le licenciement était transformé en une mise

à pied de trente jours. Un mois sans salaire, cela reste scandaleux. Mais chacun est fier d'avoir montré les dents, fait reculer la direction et sauvé l'emploi d'un camarade ! Dans les discussions, beaucoup de mécanos disaient qu'ils avaient supporté trop d'attaques sans réagir : cela faisait du bien de montrer que, sans eux, rien ne tournait.

Correspondant LO



Manifestation au siège de Valeo.

Valeo – Saint-Quentin-Fallavier : les travailleurs ne lâchent rien !

Depuis la montée devant le siège social à Paris le 17 septembre, les travailleurs de Valeo ont appris que le groupe voulait se débarrasser d'un site supplémentaire, celui de Mondeville dans la banlieue de Caen.

Sur le site de Saint-Quentin-Fallavier, dans l'Isère, la lutte se poursuit. Les syndicats CGT, SUD et CAT ont organisé l'arrêt des lignes les plus rentables pour le patron en appelant les seuls techniciens de ligne à se mettre en grève et en créant une caisse de grève pour les soutenir. La direction a été prise de court mais a vite su rebondir : pression sur les travailleurs ou recours à des salariés d'autres sites auxquels on a interdit de sortir de leur hôtel pour éviter tout contact avec ceux qui étaient en lutte.

Pendant les deux semaines qu'a duré cet arrêt

de production, la direction a tenté d'accuser les grévistes de sabotage et l'un de ses représentants s'en est même pris physiquement à des militants syndicaux pour les empêcher de discuter avec leurs collègues venus des autres sites.

Pour faire reprendre le travail, la direction a trouvé un accord avec les syndicats : elle a lâché une prime de 2 000 euros brut pour tous les travailleurs liés à la production et de 500 euros pour ceux de la recherche et développement. Elle propose d'autres primes pour novembre et décembre si la production est réalisée avec

des équipes de week-end et de nuit au volontariat. Mais beaucoup ne souhaitent pas rentrer dans ce jeu. Les travailleurs n'ont pas à se sentir engagés par un accord obtenu sous la pression.

Dès la reprise complète de la production, les salariés ont trouvé devant chaque ligne des gardes accompagnés d'un huissier. La direction maintient la pression mais les travailleurs n'ont pas dit leur dernier mot, et demandent dorénavant à Valeo de payer pour les emplois qui vont être supprimés ! Une nouvelle assemblée générale pour discuter de la suite était prévue mercredi 16 octobre, ainsi qu'une délégation syndicale au Salon de l'automobile à Paris le 17.

Correspondant LO

Valeo – Étapes : attaques tout azimut

L'usine Valeo d'Étapes, dans la Somme, produit des alternateurs pour les constructeurs du monde entier. La direction cherche à réduire les effectifs par tous les moyens en augmentant la pression sur ceux qui restent.

Les intérimaires sont ciblés en premier lieu. En quelques semaines, à la production, au moins 70 d'entre eux ont vu leur contrat s'arrêter. Des ingénieurs de production ont été mis sur chaîne pour les remplacer. En fait, la direction essaye de faire d'une pierre deux coups : elle espère aussi pousser ces ingénieurs à la démission.

Les trous dans les effectifs sont en partie comblés en forçant les travailleurs

à changer d'équipe. Ainsi, une ouvrière intérimaire sur la ligne d'assemblage électronique travaillant en semaine en 2x8, a été obligée d'aller travailler en équipe de week-end, les samedi et dimanche en 2x12. La direction ne trouvant aucun volontaire, elle a mis la pression sur cette ouvrière, qui a deux enfants et n'a guère de possibilités de trouver du travail ailleurs. L'équipe qu'elle vient de quitter comptait cinq

ouvriers : ils devront désormais faire le même travail à quatre.

Depuis quelques semaines, les services des « ressources humaines » viennent assister aux réunions des équipes de production pour mettre la pression sur les superviseurs de ligne. Auparavant, ceux-ci avaient accès au planning de production des semaines suivantes et certains le montraient aux ouvriers et aux intérimaires, qui pouvaient ainsi voir à quelle sauce ils seraient mangés. Maintenant, les intérimaires ne peuvent pas voir plus loin que la semaine en cours et doivent attendre le vendredi

Les Girandières – Reims : le patron doit payer !

Le personnel de la résidence pour personnes âgées des Girandières, à Reims, est en grève pour dénoncer les retards de paiement des salaires.

Les travailleuses ne reçoivent que des payes partielles, voire plus de paye du tout, depuis deux mois. La grève a aussi pour but de dénoncer les conditions d'hébergement des résidents. Ils manquent de tout : de chauffage, de produits ménagers, de papier toilette, de savon, d'essuie-main... car les délais de livraison ne sont plus assurés par les fournisseurs, qui ne perçoivent pas toujours leur dû. Comme le dénonçait un résident, « les politiques, ils se sont débarrassés de nous en nous mettant dans les mains de faiseurs de fric. »

La résidence appartient à un grand groupe, Réside Études, qui en possède 73 en France, essentiellement pour personnes âgées, et a 1 300 salariés. Le groupe a été placé en redressement judiciaire en juin dernier et fait planer la menace de 600 à 800 licenciements. L'actionnaire principal ne

donne aucune information et vient de s'offrir un séjour dans un château à Mâcon. Dans un communiqué, le groupe avance le prétexte d'un changement de logiciel qui expliquerait le retard de salaires pour une cinquantaine de personnes !

L'un des premiers résultats de la grève est que la réparation du chauffage, en panne depuis des mois, est maintenant lancée. Mais le compte n'y est pas !

Comme les crèches ou les Ehpad, ce type de résidence hôtelière pour personnes âgées est source de profit, aux dépens des résidents et des travailleuses. Ces dernières sont bien décidées à ne pas en rester là, et il est question d'étendre la mobilisation aux autres résidences du groupe et de rendre une petite visite à la direction, au siège du groupe à Nanterre.

Correspondant LO



pour savoir s'ils seront repris le lundi. De plus, la direction vient d'imposer que chaque travailleur pose huit jours de congés payés d'ici au début décembre. Cela va encore réduire les effectifs en production.

Dans les bureaux d'études aussi, la direction a augmenté la pression. Alors que jusqu'à présent, les contrats des prestataires étaient renouvelés pour trois mois, les renouvellements sont désormais d'un mois. Depuis l'été, la direction a mis fin à de plus en plus de contrats de prestataires et a fini par annoncer un objectif « zéro prestataire » d'ici à la fin décembre.

Une prestataire ingénieure qualité, qui travaillait sur le site depuis plus de deux ans, a ainsi appris du jour au lendemain que son contrat s'arrêtait. C'était si soudain que son responsable l'a pressée de lui transmettre en urgence tous ses courriers concernant ses activités en cours. Même son chef de projet n'a découvert son absence que deux jours après son départ.

Face à tout cela, le mécontentement touche aussi bien les ateliers que les bureaux d'études. Et la meilleure chose serait qu'il s'exprime collectivement contre la direction.

Correspondant LO

Michelin : une direction à l'offensive

Depuis des mois, la direction de Michelin fait planer la menace d'une fermeture sur plusieurs de ses sites en France. Seraient particulièrement concernés ceux de Cholet, Joué-les-Tours et Vannes.

Les rumeurs, pas nouvelles, se sont accentuées courant 2024, particulièrement après l'annonce des résultats semestriels de Michelin en juin. Le PDG Florent Menegaux a alors annoncé un chiffre d'affaires en baisse de 3,1 %, déplorant la concurrence chinoise bon marché et les « charges » trop importantes qui pèsent sur le groupe en Europe. Avant les départs en vacances, une vidéo a été diffusée dans les ateliers des différentes usines, dans

laquelle il évoquait les « décisions difficiles » que Michelin devrait prendre dans les mois à venir.

En septembre, invité à l'Assemblée nationale pour expliquer comment il paye un « salaire décent » à ses employés, Menegaux a surtout exigé plus de « protection de l'industrie européenne ». Devant des députés obséquieux, il a fait sa liste de courses : davantage d'aides et de barrières douanières, moins d'impôts et de cotisations sociales.

Puis, début octobre, Menegaux s'est fait plus menaçant dans un entretien au site Capital.fr, déclarant : « Il ne faut pas avoir peur de restructurer. » Il n'avait pas besoin de le dire, lui qui est en train de mettre des milliers de travailleurs à la porte, en fermant les usines de Trèves et Karlsruhe en Allemagne, ainsi que celle d'Armore aux États-Unis ! Tout l'été, les articles de presse se sont multipliés sur cette situation. Et depuis la reprise, c'est le principal sujet de discussion entre travailleurs dans de nombreuses usines.

Au niveau du groupe, face aux suppressions d'emplois,

les directions syndicales ont eu recours à un « droit d'alerte économique », qui entraîne une expertise. Selon elles, c'était une manière de pousser Michelin à jouer franc jeu avec les travailleurs. Cette expertise n'a évidemment abouti à rien d'autre qu'à apporter de l'eau au moulin du patron, car le rapport ne fait que décrire le contexte de crise lié aux incertitudes du marché automobile. Mais cette crise ne touche pas salariés et actionnaires de la même façon. Certes, les volumes et les ventes sont en baisse, mais pas les prix ni les profits, puisque les bénéfices continuent d'augmenter. La

famille Michelin, toujours un des principaux actionnaires du groupe, a vu sa fortune augmenter de 40 % cette année, à 1,9 milliard d'euros.

Alors, face aux menaces patronales, les travailleurs n'ont rien à attendre des cabinets d'expertise ou des promesses de Michelin. C'est en s'organisant et en comptant sur leur nombre qu'ils pourront parer les mauvais coups de ce patron. Quand les grands capitalistes se gavent à ce point, aucune raison que les travailleurs qui fabriquent leurs profits payent les pots cassés !

Correspondant LO



QUEST-FRANCE

EDF – Guadeloupe : une grève toujours déterminée

La grève des travailleurs d'EDF PEI (Production électricité insulaire), filiale d'EDF, se poursuit depuis le 15 septembre en Guadeloupe.

Dès le début de la grève, de larges coupures d'électricité ont été opérées car plusieurs machines étaient à l'arrêt à la production. Après avoir reçu des assurances de la part de la direction, les travailleurs ont suspendu les coupures. Le directeur adjoint de l'entreprise est arrivé en Guadeloupe à la demande des grévistes, qui veulent que l'accord de février 2023, arraché après 61 jours de grève, soit appliqué. Les travailleurs en lutte campent sur leurs positions. Ils veulent que leurs fiches de paie soient rédigées de façon à ce que le travail effectué puisse servir au calcul de leur retraite. En février 2023, ils avaient obtenu des régularisations de leurs salaires remontant à cinq

années. Certains rappels ont été versés. Mais, dans l'incapacité de vérifier les salaires qui leur ont été payés, les travailleurs exigent des justificatifs. En face, le directeur prétend qu'accepter les revendications des travailleurs d'EDF PEI en Guadeloupe obligerait EDF à changer l'ensemble des fiches de paie des 70000 salariés du groupe !

Les revendications portent aussi sur la reconstitution de carrière de certains agents qui comptent plus de 30 années de présence dans l'entreprise et sur les conditions de travail. Après un mois de grève, la détermination des travailleurs est intacte.

Marie-Céline Deshauteurs



FRANCE ANTILLES

Débrayage à Cholet

À l'usine de Cholet comme ailleurs, Michelin n'a pas attendu pour supprimer des emplois : l'effectif en CDI est passé de 1330 en 2019 à 960 fin 2024. Les volumes produits ont aussi beaucoup baissé. Mais puisque plus aucun départ n'est remplacé, les conditions de travail se sont dégradées : il y a eu plus

d'accidents de travail en mars-avril cette année que pendant toute l'année 2023.

Jeudi 3 octobre, les syndicats CGT et SUD ont appelé les équipes du matin et de l'après-midi à débrayer pour se rassembler et discuter ensemble de ce qui préoccupe tout le monde dans l'usine. Le matin, une soixantaine de travailleurs

se sont regroupés devant le bâtiment de la direction, rejoints par une trentaine de l'après-midi, et ont demandé à voir le directeur. Pendant plus d'une heure, ils ont pu lui dire ce qu'ils pensaient de son mépris... et constater qu'il n'avait rien à leur apprendre.

Correspondant LO

C'est gonflé !

Depuis quelque temps, la rumeur court que plusieurs sites de Michelin en France seraient en difficulté, ce qui pourrait se traduire par des suppressions d'emplois, voire des fermetures d'usines.

Les baisses d'activité et une ou deux semaines d'arrêt imposées sur certaines usines viennent conforter cette rumeur.

Par exemple, à Clermont-Ferrand, le site des Gravanches va fermer une semaine en octobre. Deux autres sites vont avoir recours au chômage partiel, au Puy-en-Velay et Troyes. Ce qui est certain, c'est que ces congés imposés feront faire des économies à Michelin. Soit ce sera du chômage partiel, payé en partie

par l'État, avec des salaires amputés. Soit les salariés seront obligés de prendre sur leurs congés, leur treizième mois, ou même se verront imposer de poser des congés sans solde ou des congés anticipés sur l'année prochaine – ce qui est illégal.

Cela n'empêche pas Menegaux, le PDG, de se vanter de payer un salaire décent dans le monde entier, comme il l'a encore rappelé à la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale le 18 septembre. À

Paris, ce serait deux fois le smic, soit 2800 euros net ; à Clermont-Ferrand, ce serait 20 % au-dessus du smic, soit 1680 euros... mais sur une base de 35 heures par semaine. En fait beaucoup de salariés ne gagnent même pas cette somme en faisant presque 40 heures par semaine ! Ce n'est pas l'hypocrisie qui étouffe le PDG.

Le groupe Michelin n'est pas en difficulté. Il a fait environ deux milliards de bénéfice l'an dernier, et a dégagé déjà 1,16 milliard d'euros au premier semestre 2024. Il y a largement de quoi maintenir intégralement les usines, les emplois et tous les salaires.

Correspondant LO

Croix-Rouge : centres médicaux en grève

Après avoir fermé six centres de santé en Île-de-France, la Croix-Rouge s'en prend à quatre lieux d'accueil et de soins intervenant sur la souffrance psychique d'enfants et d'étudiants.

La quarantaine de travailleurs de ces quatre centres répartis sur toute l'Île-de-France, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, pédo-psychiatres, assistantes sociales et secrétaires ont décidé de se mettre en grève ensemble lundi 7 octobre. Ils exigent l'amélioration de leurs conditions de travail pour permettre un bon accueil des familles et des étudiants. Pendant toute la semaine ils ont tenu des piquets de grève, sur tous les lieux. Ils ont été bien

accueillis par la population qui se soucie bien plus de la santé mentale que la direction de la Croix-Rouge et son financeur, l'ARS.

Depuis des mois, voire des années, le manque de personnel est catastrophique, les conditions de travail empirent, incitant certains à démissionner pour trouver de meilleures conditions ailleurs. Les secrétaires sont déplacées d'une structure à l'autre dans la précipitation, des tâches leur sont rajoutées et elles sont menacées de

licenciement, ce qui a eu pour conséquence d'en rendre plusieurs malades ! Ce sont alors les soignants qui doivent interrompre leurs consultations pour ouvrir la porte, répondre au téléphone... il faut tout gérer : les rendez-vous, les problèmes sociaux, les relations avec les écoles, la déception des parents quand on leur dit qu'il n'y a pas de possibilité de nouvelle prise en charge avant... deux ans !

La direction prétend ne pas avoir les moyens d'embaucher alors qu'elle a trouvé 47 000 euros pour payer les services d'un consultant pour quatre



Le piquet de grève.

mois ! La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été le projet d'introduire des pointeuses, sous-entendant que le personnel n'assure pas ses heures de travail, alors que tous passent beaucoup de temps au téléphone le soir, le week-end, font des consultations par visio comme pendant le Covid, sans compter les réunions.

Vendredi 11 octobre,

les directeurs ont reçu une délégation des grévistes et pour l'instant aucune réponse n'a été donnée aux revendications. Pendant toute une semaine, la grève était dynamique, joyeuse et les soutiens nombreux, ce qui a réchauffé le cœur et le moral de tous. Tous les grévistes ont bien l'intention de ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

Assurance maladie : la nouvelle course aux économies

La structure du Service médical de l'Assurance maladie devrait disparaître d'ici avril 2025 pour fusionner avec celles des CPAM (Caisses primaires d'assurances maladie). Le 3 octobre, le personnel concerné a fait grève contre ce projet.

Le service médical, dont la plupart des locaux sont déjà situés près des CPAM, a une double fonction : vérifier sur le plan médical l'attribution de prestations (invalidité, accidents du

travail et maladies professionnelles, affections de longue durée...), et contrôler les arrêts de travail ainsi que les médecins qui les prescrivent.

La décision de fusion

vient d'en haut, d'un rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales). Avec ses 7 200 salariés, dont 1 500 praticiens conseil, le Service médical manquerait du personnel et de l'encadrement nécessaires au fonctionnement de ses 16 directions régionales et des 102 échelons locaux.

Embaucher le person-

nel manquant réglerait les problèmes. Mais la politique gouvernementale est de faire des économies : 3 000 emplois ont été supprimés en quinze ans dans ce Service médical. C'est la même chose dans les CPAM. Cela conduit à supprimer les centres qui accueillent les assurés sociaux et à les éloigner en les regroupant au niveau

départemental.

Le personnel de la Sécurité sociale, qui est aux premières loges, connaît très bien la situation dégradée des patients, majoritairement des travailleurs. Il subit cette même dégradation dans ses conditions de travail aussi bien au Service médical que dans les CPAM.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal octobre 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Martinique : colère contre la vie chère

En Martinique, les mobilisations contre la vie chère n'ont pas cessé. Mardi 15 octobre, une « opération molokoy » (escargot) de sensibilisation a été organisée par les militants et sympathisants de la CGTM en direction des salariés de la zone Champigny à Ducos.

Officiellement, les prix de l'alimentation dépassent souvent de 40 % ceux des mêmes articles dans l'Hexagone. Les salaires, pensions et revenus sociaux sont très bas. Le chômage frappe la jeunesse. Un mouvement populaire contre la cherté de la vie, initié par le collectif Rpprac (Rassemblement pour la protection des peuples et des ressources afro-caribéennes) dirigé par Rodrigue Petitot, dit « Le R », a débuté le 1^{er} septembre. Il revendique l'alignement des prix de l'alimentation sur ceux de la France hexagonale. Plusieurs organisations syndicales ont appelé leurs adhérents à la mobilisation contre la vie chère et à exiger des augmentations des salaires, des pensions et des minima sociaux.

Mobilisations populaires et répression

Tout au long du mois de septembre, les manifestants ont multiplié les actions. Il y a eu des opérations chariots ou blocages des magasins à grande surface appartenant aux gros possédants békés locaux, comme Bernard Hayot. Il y a aussi les journées de grève auxquelles ont appelé les organisations syndicales, avec mobilisations auprès des salariés des zones commerciales de Jambette, La Lézarde au Lamentin et de Ducos. Ces manifestations sont populaires. Elles regroupent à chaque fois plusieurs centaines de salariés, de femmes, des jeunes, des retraités.

Lundi 7 octobre, les manifestations contre la vie chère ont été réprimées par les hommes de la CRS 8. Cette compagnie, connue pour ses méthodes agressives, avait été appelée en renfort par le préfet face au développement du mouvement contre la vie chère et aux heurts avec des groupes d'activistes et des jeunes en colère à la fin septembre. Ces policiers « d'élite » ont chassé les manifestants du barrage du carrefour Mahault, situé à une dizaine de kilomètres de Fort-de-France à coups de tirs de LBD et de grenades de gaz lacrymogène. Deux jours

plus tard, le 9 octobre, c'était au tour des gendarmes de déloger sans ménagement les manifestants bloquant la route à l'entrée du bourg du Carbet dans le cadre d'une « opération île morte ».

Les premières réactions populaires à cette violence policière ont été de l'incompréhension. Les vidéos des échauffourées ont largement été partagées. Mais, très vite, face au mépris du gouvernement qui se défile et laisse pourrir la situation depuis plus d'un mois, le dégoût et aussi la colère ont pris place. Au lieu de répondre favorablement aux demandes légitimes de la population de baisser les prix, celui-ci envoie ses forces de répression attaquer des manifestants pacifiques. Cela fait trop !

Une jeunesse des quartiers en colère

Dans les nuits des 9 et 10 octobre, des groupes d'activistes et de jeunes se sont carrément déchaînés sur les voies publiques de l'île. Expriment leur colère et cherchant sans doute à se venger, du nord au sud, de Saint-Joseph au Lorrain, en passant par la ville du Carbet ou Fort-de-France, ils ont multiplié les barrages enflammés, faits de voitures hors d'usage, d'arbres coupés et autres frigidaires. Ils ont aussi vandalisé de nombreux commerces, grands et petits, brûlant plusieurs concessionnaires de véhicules, une gendarmerie, une pharmacie, multipliant dégradations et pillages. Vendredi 11 octobre, la Martinique s'est réveillée abasourdie ! Les autorités ont commencé à déblayer et le ministre de l'Intérieur Retailleau s'est étouffé de colère, allant jusqu'à menacer de s'en prendre au leader du Rpprac, sans toutefois le nommer.

Les mobilisations populaires et de salariés contre la vie chère ont continué. La sixième table ronde autour de Serge Letchimy, président de la collectivité, et du préfet Jean-Christophe Bouvier, avec les patrons de la grande distribution et les représentants du Rpprac était prévue mercredi 16 octobre. État et patrons de la



Dans la zone commerciale de la Jambette.

grande distribution ne sont toujours pas prêts à donner satisfaction aux revendications contre la vie chère.

Les 26 septembre et 1^{er} octobre, six cents puis un millier de travailleurs ont manifesté dans les rues de Fort-de-France. Le préavis de grève reconductible de la CGTM est toujours valable.

Travailleurs en grève

Les travailleurs territoriaux, ceux de l'aéroport, du port, ont fait grève et manifesté durant plusieurs jours. Jeudi 10 octobre, ceux de l'aéroport ont manifesté dans les locaux avec beaucoup de détermination. Le même jour, des centaines de manifestants venus de l'extérieur ont envahi la piste et contraint à détourner tous les vols vers la Guadeloupe, car il était question de l'arrivée de plusieurs centaines de membres des forces de répression. Au Port, les

travailleurs ont refusé pendant un moment d'embarquer les marchandises sur conteneurs.

Les habitants des quartiers pauvres, en particulier la jeunesse, ne connaissent que précarité, chômage, vie chère et répression policière, autant de méfaits engendrés par le capitalisme et aggravés par les séquelles coloniales. Le système économique ne fonctionne que pour les Hayot, Parfait, riches békés et bourgeois de couleur. Car, dans ce système, ce sont eux qui ont le pouvoir.

Jusqu'à présent, il est significatif que pour les préfet, patrons, dirigeants de la collectivité, il n'est jamais question lors des tables rondes des profits énormes du groupe GBH (groupe Bernard Hayot) ou de la CMA CGM, qui s'engraissent sur l'augmentation des prix. Le groupe Hayot, c'est

plusieurs centaines de milliers d'euros de profits et la CMA CGM de la famille Saadé, ce sont 23 milliards de profits en 2023 sur le transport de marchandises.

Les travailleurs, soutenus par Combat ouvrier, réclament la baisse des profits sur les marchandises. Mais les gros capitalistes du transport et de la grande distribution cachent leurs marges. Ils refusent de dire combien de profits ils réalisent. Alors, à bas le secret commercial, à bas le secret des affaires ! Pour une réelle amélioration des conditions de vie, les salaires, les pensions, les allocations doivent augmenter en même temps que les prix augmentent !

Pour le moment, les émeutes des quartiers sont suspendues. Mais la mobilisation se poursuit. Des réunions et meetings ont lieu quotidiennement à la maison des syndicats.

Les négociations devaient reprendre mercredi 16 octobre. Il est question de baisser les prix sur 54 familles de produits de base, surtout alimentaires. Mais cela ne ferait pas encore le compte car rien n'est envisagé pour prendre sur les profits des sociétés de la grande distribution.

Cependant, il aura fallu toutes ces journées de colère populaire pour qu'État, préfet, administrations et patronat admettent que le mouvement de protestation était « légitime », comme l'a dit le préfet de la Martinique. Et la population et les organisations restent mobilisées et vigilantes.

Marianne Tibus



Policiers de la CRS 8.